

LA CHAMBRE DE COMMERCE EST AGENT RELAIS TRANSMISSION EN PROVINCE DU LUXEMBOURG

Entre cédants et repreneurs, elle assure donc... le relais!



On le sait, une entreprise naît, grandit et évolue au gré de l'aventure entrepreneuriale qui est la sienne. Le parcours est tranquille ou plus agité. Il est risqué ou, au contraire, très sécurisé. Il franchit les frontières ou se limite à un territoire plus restreint. Bref, l'itinéraire est multiple et diversifié. Il suit en tout cas toujours une logique constante... qui l'emmène in fine à un passage, à une transmission.

Au bout du processus donc, peu importe les événements qui ont émaillé la vie de l'entreprise, l'histoire se termine inévitablement par une cession. Nul n'étant immortel - pas davantage un patron! - le scénario ne pouvait de toute façon envisager d'autre issue. Comme en toute chose donc, il convient de céder le témoin au moment opportun et d'opter pour la formule qui sied le mieux à la structure, au personnel... et au patron en question. Tantôt familiale, classique, voire originale ou inédite, la transmission clôt en fait un chapitre, mais ne marque pas la fin de l'histoire. La Chambre de commerce vous aide à faire de ce moment-clé un épisode réussi de l'itinéraire, elle joue notamment un rôle majeur en vous mettant en contact avec les opérateurs publics et bancaires incontournables en la matière.

Des cycles pour vous aider

Être agent relais transmission suppose d'être autant attentif aux aspirations du cédant qu'aux espoirs du repreneur. Sachez donc que nous pouvons vous aider à transmettre votre entreprise comme à reprendre l'outil de vos rêves. Dans les prochains mois, la Chambre de commerce va organiser un programme de cinq séminaires à l'attention des futurs cédants.

- Phase de méditation : préparer votre entreprise à la vente et réduire l'impact de la fiscalité.
- Phase de réflexion : déterminer la valeur de votre entreprise.
- Phase de décision: négocier la transmission de votre entreprise.
- Phase opérationnelle : concrétiser la vente de votre entreprise.
- Phase après la vente : la vie continue... ■

Une étape cruciale...

Transmettre son entreprise n'est donc rien d'autre qu'une étape dans la vie de l'entreprise. Sachez cependant que ce moment n'est pas anodin. Dans le chef des uns et des autres, la transmission s'inscrit en termes de pérennité et d'histoire. Et cette réalité nouvelle, il convient tout simplement de l'anticiper pour qu'elle soit réussie. D'autant que le phénomène n'est pas isolé et qu'il prend une ampleur toute particulière depuis plusieurs années. C'est que le processus hier encore ponctuel suit les courbes générationnelles! Or, à regarder l'âge d'un grand nombre de nos patrons, il semble que les choses devraient encore se précipiter dans les années à venir. À en croire une étude menée par la Commission européenne, la multiplication des cas de transmission est cette fois inéluctable. Les chiffres collectés à l'échelle de l'Europe révèlent d'ailleurs qu'un tiers de nos entreprises fera l'objet d'une transmission dans les dix ans à venir!

... qu'il faut anticiper!

Cela étant, et même si cette tendance se confirme bel et bien en Wallonie, force est d'admettre que la plupart de nos chefs d'entreprises n'y prêtent qu'une attention distraite. Pensez que la majorité d'entre eux n'a même jusqu'ici entamé aucune démarche visant à préparer de quelque façon cette étape capitale dans la pérennisation de l'entreprise. Conscients des multiples enjeux de leurs moindres décisions stratégiques, tous les patrons pèsent généralement leurs décisions et réfléchissent leurs prises de position au moment d'investir, de viser de nouveaux marchés ou de croître. Par contre, les mêmes oublient totalement de s'interroger

sur le devenir de l'outil qu'ils ont façonné au long d'une vie. Et pourtant, sans une préparation adéquate, il est évident que la transmission mettra plus de temps à se réaliser. Savez-vous qu'il est des cas où l'ensemble se passe tellement mal que la disparition pure et simple de l'entreprise devient inévitable? Savez-vous que certaines transmissions capotent entraînant pertes d'emplois, de capital et de savoir-faire dans l'opération?

Relais entre offre et demande

Toutes ces réalités nous interpellent et nous inquiètent... En tant qu'agent relais transmission à l'échelle de la province, la Chambre de commerce est en effet là pour vous aider dans vos démarches préparatoires à cette fameuse étape. Qu'est-ce à dire? Et bien tout simplement que nous sommes mandatés pour vous aider à franchir le pas. Ensemble, nous pouvons mieux appréhender les choses et dresser un état des lieux complet de la situation. C'est de là que partiront les choses. Ce premier travail nous aidera à comprendre votre organisation et à vérifier si vous êtes réellement prêt à aller plus loin dans la transmission. Nous prendrons le temps de vous poser les bonnes questions, notamment celles qui touchent à la raison de votre démarche. Car si l'âge est un élément important, il est loin d'être le seul critère poussant à la transmission. Problèmes de santé, trop grande importance de l'entreprise dans le patrimoine, conflits familiaux, conflits entre actionnaires ou menaces externes, les raisons sont nombreuses pour qui veut céder le témoin... Mais êtes-vous autorisé à vendre? Et quels sont les statuts de la société? Avez-vous pensé à certaines techniques d'ingénierie fiscale?

C'est la dernière grande décision stratégique du chef d'entreprise...

Avant d'aller plus loin et de s'aventurer sur le terrain de la valorisation de votre bien, il nous faudra aussi évaluer globalement les aspects qui peuvent compliquer la vente. Et croyez-nous, il y en a... Mais rassurez-vous, nous sommes là pour vous encadrer et pour vous guider, le cas échéant, vers le(s) spécialiste(s) capable(s) de solutionner votre problème. Car la transmission, c'est aussi vendre son entreprise. Il faudra donc déterminer

la valeur réelle de votre bébé, et analyser les offres des différents acheteurs potentiels. La transmission, c'est le dernier virage crucial que doit prendre le patron, autant l'aider à le négocier en douceur... ■

i Intéressé par le sujet,
prenez dès aujourd'hui contact avec le service
transmission de votre Chambre de commerce :
061 29 30 47 ou www.agent-relaistransmission.be

Un service pointu et réactif

En bref, le service transmission de la Chambre de commerce vous propose

- Un état des lieux quant à la faisabilité du projet de transmission.
- La valorisation de votre entreprise, le conseil et l'accompagnement.
- Une bourse d'entreprises à l'échelle transfrontalière.
- L'accompagnement du repreneur.
- Les permanences transmission gratuites (sur rendez-vous) pour les entreprises membres. ■